REGLEMENT INTERIEUR 2018/2019

Les élèves sont priés de respecter les horaires de début des cours, veuillez prévenir votre professeur en cas d'absence.

Au delà de 5 min de retard l'accès au cours ne sera plus possible.

Aucun remboursement, ni rattrapage possible.

Une tenue correcte et adaptée à votre discipline est demandée, ainsi que des chaussures adaptées.

Obligation de basket pour hip hop et zumba par mesure de sécurité sinon refus d'intégrer le cours. Serviette obligatoire pour cours de fitness.

L'école est en aucun cas responsable des vols ou perte de vos objets personnels.les portables sont interdit pendant les cours.

Nous portons votre attention sur le fait qu'un appel sera fait à chaque cours, pour vérifier l'assiduité et présence des élèves.

Les enfants mineurs ne pourront en aucun cas partir seul sauf attestation signé par les parents et remis en début d'année.

Un seul cours d'essai par discipline vous est offert.

Interdiction de manger dans les espaces danse : un espace vestiaire et accueil est prévu pour cela.

Un tableau INFOS est situé a l'accueil, pensez à le consulter régulièrement ainsi que sur notre site internet (infos, événements...) WWW .DANSE@ATTITUD .COM

Les informations seront transmissent par mail.

2. PAIEMENT

Une adhésion annuelle de 15€ par élève.

Après inscription validé et payé aucun remboursement possible de la période engagé.

Seuls les paiements par chèques et espèces sont acceptés.

Tous trimestre démarré est du en intégralité (oct./nov./déc.) (Janv. /fév. /mars) (Avril /mai /juin) 3 paiements demandé à l'inscription et encaissé à chaque début de trimestre.

Pour paiements en 9 x (abonnement annuel) encaissement de septembre à mai.

Les paiements à l'année sont compris du mois de septembre à juin inclus.

Les paiements au trimestre commencent en octobre et le mois de septembre est calculé aux proratas dont un cours gratuit

Tous paiement annuel est du en intégralité et vous engage pour 10 mois aucun remboursement ne sera effectué.

Les tarifs sont calculés en fonction des jours d'ouverture et de fermeture.

Les fermetures des vacances et jours férié :

Cours enfants et ados : 15 jours Noël : fermé es 15 jours Hiver : 15 jours Pâques : 15 jours

Cours adultes : les cours sont assures les 15 jours des vacances de toussaint , le 1 ère semaine d'hiver et de pâques (zone c)

En tango argentin : les 29 oct., 17 déc., 18 et 25 fév. (vacance hiver), 15 et 22 avril (pâques), 17 et 24 juin cause stage ou festival internationaux.

Des rattrapages les 10 juin , 29 avril et 6 mai sont mis en place.

Pour les cours de zumba, les cours ne sont pas assurés pendant toutes les vacances scolaire.

Fermetures durant les jours féries.

Dates à retenir :samedi 8 décembre « nuitée de la danse « mercredi 20 décembre « fête de noël »

Stages: du 22 au 26 octobre du 25 fév. au 1 er mars et du 23 au 26 avril (enfants et ados).

D'autres dates et événements vous seront communiqués.

Pendant les semaines de fermeture des ateliers et stages serons proposés, en supplement.

3. GALA DE FIN D'ANNEE

La date vous sera communiquée ultérieurement

Toutes personne s'engageant pour le spectacle est priée par respect des autres danseurs et du professeur qui prépare sont spectacle tout au long de l'année, de respecter sont engagement.

Tous les élèves devront être présents lors de la répétition pré générale et générale aucune exception ne sera faite.

Nous mettons l'accent sur le fait que les places sont payantes pour le public.

4. COSTUMES:

Une participation pour l'achat et confection des costumes que vous garderez bien sur.

Les participations seront demandé des l'inscription mais les encaissements seront fait en novembre.

Cours 1h	tarifs	
Classique, hip hop, bollywood, jazz, zumba	35€	
contemporain		
Cours 1h30		
Classique et modern 'jazz ados/adultes	45€ pour 2 costumes dont 1 en location.	Caution 50€ non encaissé
Cours cabaret/cancan ados et enfants	45€ pour 2 costumes dont 1 en location.	Caution 50€ non encaissé

Nous vous prions de bien vouloir respecter les conditions de ce règlement mis en place par la direction, afin de respecter le bon fonctionnement de l'école.